Province de Québec
Régie de collecte environnementale de la Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 17 septembre 2025 au siège social de la Régie situé au 53, chemin des Pionniers à La Macaza

Sont présents :
Madame Martine Labrosse, administratrice substitut et conseillère de la municipalité de Lac-Saguay;
Madame Francine Létourneau, vice-présidente et mairesse de la municipalité de Nominingue;
Madame Mathilde Péloquin-Guay, administratrice substitut et conseillère de la municipalité de La minerve;
Monsieur Guy Gauthier, administrateur et conseiller de la municipalité de L'Ascension;
Monsieur Alain Otto, administrateur substitut et conseiller de la ville de Rivière-Rouge;
Monsieur Benoît Thibeault, administrateur substitut et conseiller de la municipalité de La Macaza.

Est également présent :
Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier

1.

<u>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRORDINAIRE</u>

Sous la présidence de madame Francine Létourneau, la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 17 septembre 2025 est ouverte à 17h17.

2.

2025.09.040 **<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

1- Ouverture de la séance ordinaire

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Constatation de la régularité de la séance et de l'avis de convocation

4- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025

5- Approbation des déboursés et des comptes à payer pour les mois de juin, juillet et août 2025.

6- Adoption de la politique de gestion des ressources humaines modifiée

7- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026

8- Calendrier des versements des quotes-parts pour l'année 2026

9- Détermination des taux de tarification en lien avec le règlement 011-2022 visant la tarification des services

10- Affectation du surplus réservé à l'entretien et aux réparations

11- Appel d'offres 2025-01 - camions dix roues équipés de bennes à chargement latéral

12- Période de questions

13- Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Benoît Thibeault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

La séance extraordinaire du 17 septembre 2025 a été régulièrement convoquée conformément à l'article 597 du code municipal, tous les administrateurs en ayant confirmé la réception de l'avis de convocation.

4.

2025.09.041 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025 dans les délais requis et qu'ils s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Labrosse

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025 soit adopté tel que préparé par le secrétaire-trésorier, M. André Séguin.

ADOPTÉE

5.

2025.09.042 **<u>APPROBATION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER POUR LES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOÛT 2025</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont tous reçu la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de juin, juillet et août 2025.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier

Et résolu à l'unanimité

D'accepter la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de juin, juillet et août 2025 suivante :

Comptes	avr-mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Total
Alex Néon		172.47 $			172.47 $
Assurances Jones				5 286.75 $	5 286.75 $
Astus inc.		183.96 $	183.96 $	183.96 $	551.88 $
Bell Canada		74.03 $	63.18 $	63.18 $	200.39 $
Banque Royal du Canada	10 023.18 $	5 011.59 $	5 011.59 $	5 011.59 $	25 057.95 $
Bureautique des Trois Vallées		151.99 $	145.25 $	149.08	446.32 $
Camion Freightliner Mont-Laurier		1 528.36 $	51 084.39 $	14 531.05 $	67 143.80 $
CLR Exel Radio		562.81 $	562.81 $	562.81 $	1 688.43 $
Complexe environnemental de la Rouge		35 011.48 $		384.00 $	35 395.48 $
Crédit Ford			1 027.55 $	1 027.55 $	2 055.10 $
Daniel Tétreault CPA		3 679.20 $			3 679.20 $
Dépanneur l'Essentiel		298.67 $	277.44 $		576.11 $
Filgo Énergie			255.62 $	661.93 $	917.55 $
Labrie		10 066.68 $	2 337.45 $	6 554.08 $	18 958.21 $
Harnois Énergie		4 735.92 $	5 711.95 $	4 796.06 $	15 243.93 $
La Capitale		3 026.49 $	2 391.93 $	2 391.93 $	7 810.35 $
Vigiprotec		326.30 $			326.30 $
Macpek inc.		51.69 $	988.79 $		1 040.48 $
La Macaza			1 050.00 $		1 050.00 $
La Minerve			81 001.50 $		81 001.50 $
Pétrole Pagé		22 083.14 $	24 178.64 $	33 338.29 $	79 600.07 $
Pièces d'auto Léon Grenier			128.06 $		128.06 $
Pièces d'auto Rivière-Rouge		10 461.76 $	5 438.52 $	4 126.49 $	20 026.77 $
Régie intermunicipale des trois lacs		1 341.25 $	971.25 $	1 202.50 $	3 515.00 $
Salaires et remises gouvernementales		53 555.84 $	58 640.81 $	75 086.47 $	187 283.12 $
Services de paie Desjardins		263.12 $	210.08 $	261.04 $	734.24 $
Services informatiques des Laurentides				103.48 $	103.48 $
Uniroc		5 532.55 $	5 501.10 $	5 563.42 $	16 597.07 $
Villemaire		2 009.16 $	180.80 $	87.11 $	2 277.07 $
Visa		2 328.90 $	304.09 $	388.55 $	3 021.54 $
Total	**10 023.18 $**	**162 457.36 $**	**247 646.76 $**	**161 761.32 $**	**581 888.62 $**

ET d'en approuver le paiement.

ADOPTÉE

6.

2025.09.043 **<u>ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</u>**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter des modifications à la politique de gestion des ressources humaines de la Régie en vertu de la résolution 2025.06.038 du 11 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette politique précise les conditions de travail des employés de la Régie nommés en vertu de l'article 596 du code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le régime de travail des employés de la Régie est celui des normes du travail du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Régie établit par cette politique un cadre de travail complémentaire aux normes du travail du Québec pour ses employées;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire, par cette politique, déterminer les conditions de travail des employés de la Régie pour les prochaines années.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Mathilde Péloquin-Guay

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter la politique modifiée de gestion des ressources humaines de la régie de collecte environnementale de la Rouge.

QUE cette politique s'applique rétroactivement au premier 1er mai 2025.

ADOPTÉE

7.

2025.09.044 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 603 du code municipal, la Régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, avant le 1er octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce même article, elle indique en même temps à chaque municipalité une estimation de sa contribution financière pour le prochain exercice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mathilde Péloquin-Guay

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE les prévisions budgétaires 2026 suivantes soient adoptées telles que présentées dans le tableau suivant :

N° de compte	REVENUS ↓	2026
01-111-00-000	**QUOTES-PARTS**	**1 171 084 $**
01-111-10-100	QUOTE-PART - LA MACAZA	87 248 $
01-111-10-200	QUOTE-PART - NOMININGUE	185 516 $
01-111-10-300	QUOTE-PART - RIVIÈRE-ROUGE	305 444 $
01-111-10-400	QUOTE-PART - L'ASCENSION	75 620 $
01-111-10-500	QUOTE-PART - LAC SAGUAY	41 268 $
01-111-10-600	QUOTE-PART - LA MINERVE	148 200 $
01-111-10-700	QUOTE-PART - LABELLE	195 016 $
01-111-10-800	QUOTE-PART - LA CONCEPTION	132 772 $
01-230-00-000	**SERVICES RENDUS**	**1 011 839 $**
01-232-00-000	**SERVICES RENDUS ORG. MUNICIPAUX**	**40 500 $**
01-232-10-001	COLLECTES SUPPL. DÉCHETS	37 900 $
01-232-21-001	COLLECTES SUPPL. RECYCLAGE	0 $
01-232-21-002	TRANSPORT MATIÈRES RECYCLABLES	0 $
01-232-30-001	AUTRES SERVICES	2 600 $
01-234-00-000	**AUTRES SERVICES RENDUS**	**971 189 $**
01-234-46-010	SERVICES RÉSIDENCIELS	0 $
01-234-46-020	SERVICES COMMERCIAUX	4 000 $
01-234-46-030	VENTES DE MATIÈRES RECYCLABLES	6 290 $
01-234-46-040	REVENUS DE TRANSPORT	0 $
01-234-46-050	VENTES DE BACS ROULANTS	0 $
01-234-48-010	ENTENTE ÉEQ	960 899 $
01-234-49-060	COLLECTE DE VOLUMINEUX	0 $
01-234-87-000	AUTRES	0 $
01-260-00-000	**INTÉRÊTS**	**150 $**
-	**TOTAL DES REVENUS**	**2 182 923 $**

	DÉPENSES ↓	2026
02-100-00-000	ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	210 984 $
02-130-00-000	GESTION FINANCIÈRE & ADM.	210 984 $
02-130-00-100	RÉMUNÉRATION	156 272 $
02-130-00-200	CHARGES SOCIALES	28 562 $
02-130-00-300	TRANSPORT ET COMMUNICATION	3 830 $
02-130-00-400	SERVICES PROFESSIONNELS & TECH. ADM	9 500 $
02-130-00-500	LOCATION, ENTR. & RÉPARATION	6 120 $
02-130-00-600	BIENS NON DURABLES	3 700 $
02-130-00-700	BIENS DURABLES	3 000 $
02-450-00-000	MATIÈRES RÉSIDUELLES	1 570 999 $
02-450-00-000	COLLECTE	826 935 $
02-450-00-100	RÉMUNÉRATION COLLECTE	384 812 $
02-450-00-200	CHARGES SOCIALES COLLECTE	76 161 $
02-450-00-300	TRANSPORT ET COMMUNICATION COLLECTE	10 500 $
02-450-00-400	SERVICES PROF. & TECH. COLLECTE	30 600 $
02-450-00-500	LOCATION COLLECTE	0 $
02-450-00-600	BIENS NON DURABLES COLLECTE	319 862 $
02-450-00-900	CONTRIBUTIONS - ORGANISMES	5 000 $
02-450-10-000	ENTRETIEN ET RÉPARATION - COLLECTE	440 895 $
02-450-10-100	RÉMUNÉRATION ENT. ET RÉP. COLLECTE	96 179 $
02-450-10-200	CHARGES SOCIALES ENT. ET RÉP. COLLECTE	20 159 $
02-450-10-300	TRANSPORT ET COMMUNICATION	3 480 $
02-450-10-400	SERVICES PROFESSIONNELS ENT. ET RÉP.	6 900 $
02-450-10-500	IMMATRICULATION ENT. ET RÉP. COLL.	281 177 $
02-450-10-600	MATÉRIEL ENT. ET RÉP. COLLECTE	33 000 $
02-452-00-000	TRANSPORT	230 305 $
02-452-00-100	RÉMUNÉRATION TRANSPORT	27 429 $
02-452-00-200	CHARGES SOCIALES TRANSPORT	5 337 $
02-452-00-300	TRANSPORT ET COMMUNICATION TRANSPORT	480 $
02-452-00-400	SERVICES PROF. & TECH. TRANSPORT	19 112 $
02-452-00-500	LOCATION TRANSPORT	0 $
02-452-00-600	BIENS NON DURABLES TRANSPORT	44 807 $
02-452-00-700	AUTRES FRAIS TRANSPORT	128 140 $
02-452-00-900	TRANSFERTS	5 000 $
02-452-10-000	ENTRETIEN ET RÉPARATION - TRANSPORT	37 434 $
02-452-20-000	STYROMOUSSE	25 430 $
02-453-00-000	SOUS CONTRAT	10 000 $

02-900-00-000	**FRAIS DE FINANCEMENT**	**62 750 $**
02-920-00-000	**DETTE À LONG TERME**	**62 750 $**
02-921-00-800	**INTÉRÊTS /DETTE À LONG TERME**	**62 750 $**
02-921-11-840	INTÉRÊTS CAMIONS RÈGL. 003-2019	10 280 $
02-921-12-840	INTÉRÊTS CAMION ET REMORQUE RÈGL. 010-2022	15 989 $
02-921-13-840	INTÉRÊTS CAMION RÈGL. 012-2023	16 951 $
02-921-14-840	INTÉRÊTS CAMION RÈGL. 016-2025	19 530 $
03-000-00-000	**CONCILIATION À DES FINS FISCALES**	**338 190 $**
03-100-00-000	FINANCEMENT	**338 190 $**
03-210-11-000	REMB. CAPITAL RÈGL. 003-2019	119 500 $
03-210-13-000	REMB. FDR RÉS. 2021.07.036 (REMORQUE)	1 622 $
03-210-14-000	REMB. FDR RÉS. 2021.09.045 (BACS)	6 290 $
03-210-15-000	REMB. CAPITAL RÈGL. 010-2022	34 400 $
03-210-16-000	REMB. FDR RÉS. 2022.06.024 (LAVEUSE À PRESSION)	835 $
03-210-17-000	REMB. CAPITAL RÈGL. 012-2023	43 700 $
03-210-18-000	REMB. FDR RÉS. 2023.05-021 (ANTENNE NOMININGUE)	1 838 $
03-210-19-000	REMB. FDR RÉS. 2023.06-028 (ANALYSEUR NUMÉRIQUE)	1 168 $
03-210-20-000	CAMIONS LA MINERVE	81 002 $
03-210-21-000	REMB. CAPITAL RÈGL. 016-2025	46 300 $
03-210-24-000	ÉQUIPEMENT ENTRETIEN SYSTÈME CLIMATISATION	1 535 $
-	**TOTAL DES DÉPENSES**	**2 182 923 $**

ADOPTÉE

8.

2025.09.045 **CALENDRIER DES VERSEMENTS DES QUOTES-PARTS POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires 2026 par la régie;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des membres de connaître la répartition annuelle des quotes-parts à être facturée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Benoît Thibeault

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter le calendrier suivant pour la facturation des quotes-parts pour l'année 2026 :

	Janvier Février Mars	Avril Mai Juin	Juillet Août Septembre	Octobre Novembre Décembre	**Total**
LA MACAZA	21 812 $	21 812 $	21 812 $	21 812 $	**87 248 $**
NOMININGUE	46 379 $	46 379 $	46 379 $	46 379 $	**185 516 $**
RIVIÈRE-ROUGE	76 361 $	76 361 $	76 361 $	76 361 $	**305 444 $**
L'ASCENSION	18 905 $	18 905 $	18 905 $	18 905 $	**75 620 $**
LAC SAGUAY	10 317 $	10 317 $	10 317 $	10 317 $	**41 268 $**
LA MINERVE	37 050 $	37 050 $	37 050 $	37 050 $	**148 200 $**
LABELLE	48 754 $	48 754 $	48 754 $	48 754 $	**195 016 $**
LA CONCEPTION	33 193 $	33 193 $	33 193 $	33 193 $	**132 772 $**
	Facturation le 15 février 2026	Facturation le 15 mai 2026	Facturation le 15 août 2026	Facturation le 15 novembre 2026	

ADOPTÉE

9.

2025.09.046 **<u>DÉTERMINATION DES TAUX DE TARIFICATION EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT 011-2022 VISANT LA TARIFICATION DES SERVICES</u>**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 011-2022 visant la tarification des services;

CONSIDÉRANT que ce règlement prévoie l'adoption de taux de tarifications par résolution.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Labrosse

Et résolu à l'unanimité

D'adopter les taux de tarification suivants, en lien avec le règlement 011-2022 :

1-Les frais d'administration pour les articles 5.1.1 et 5.1.4 sont de 10%.

2-Les taux pour les éléments de l'article 5.1.2 pour les collectes supplémentaires pour les membres sont les suivants :

3.10 $ par bac de 240 ou 360 litres;

4.60 $ par bac de 1100 litres;

Taux horaire de 160$.

3-Les frais pour la collecte d'un bac sorti en retard sont de 30 $ (*article 5.1.3*);

4- Les taux pour les éléments de l'article 5.2 pour les collectes supplémentaires pour les municipalités non membres, les industries, les commerces ou les institutions sont les suivants :

3.30 $ par bac de 240 ou 360 litres;

5.00 $ par bac de 1100 litres;

Taux horaire de 175 $.

ET que cette tarification entre en vigueur à partir du 1er janvier 2026.

ADOPTÉE

10.

2025.09.047 **<u>AFFECTATION DU SURPLUS RÉSERVÉ À L'ENTRETIEN ET AUX RÉPARATIONS</u>**

CONSIDÉRANT le changement de transmission de l'unité #02;

CONSIDÉRANT QUE cette réparation majeure allongera la vie utile du camion pour plusieurs années.

CONSIDÉRANT les fonds disponibles du surplus réservé à l'entretien et aux réparations pour ce genre d'événement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mathilde Péloquin-guay

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le montant net de la facture de 47 703.85 $, de Camion Freightliner Mont-Laurier pour le changement de transmission de l'unité #02, soit affecté au fonds réservé à l'entretien et aux réparations.

ADOPTÉE

11.

2025.09.048 **APPEL D'OFFRES 2025-01 – CAMIONS DIX ROUES ÉQUIPÉS DE BENNES À CHARGEMENT LATÉRAL**

CONSIDÉRANT le plan décennal de renouvellement des camions de collecte révisé;

CONSIDÉRANT QUE ce plan prévoit la mise en service de quatre nouveaux camions pour l'année 2027;

CONSIDÉRANT QUE les délais de livraison pour ce type d'équipement sont actuellement de plus d'un an.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Benoît Thibeault

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'approuver le document d'appel d'offres 2025-01 – Achats de camions 10 roues neufs équipés de bennes à ordure avec chargement latéral, incluant le devis, tel que présenté par le directeur général.

DE demander des offres pour l'acquisition de camions 10 roues neuf équipés de bennes à ordure avec chargement latéral.

D'autoriser le directeur général à former un comité de sélection pour recevoir et étudier les soumissions reçues. Ce comité fera les recommandations au conseil d'administration quant au choix de l'adjudicataire.

ADOPTÉE

12.

PÉRIODE DE QUESTIONS

13.

2025.09.049 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par monsieur Guy Gauthier

Que la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 17 septembre 2025 soit levée à 17h31.

ADOPTÉE

LA VICE-PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
_____	_____
Madame Francine Létourneau	Monsieur André Séguin